

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

GENEFIM

Société anonyme au capital de 72 779 344,00 Euros
Siège social : 29, Boulevard Haussmann - 75009 PARIS
702 023 102 R.C.S. PARIS

I. — Bilan et hors-bilan.

(En euros)

Actif	31/12/2015	31/12/2014
Caisse et banques centrales	1 936,77	1 936,77
Créances sur les établissements de crédit	16 425 720,52	21 206 283,99
Banques	12 957 469,06	17 653 399,23
Partenaires financiers	3 468 251,46	1 534 671,31
Comptes et prêts à terme	0,00	0,00
Produits rattachés	0,00	0,00
Créances douteuses	866 689,00	5 861 213,45
Provisions pour dépréciation	-866 689,00	-3 843 000,00
Créances sur la clientèle	44 532 454,14	45 457 441,90
Crédits à long terme	30 339 432,41	31 274 098,47
Crédits à long terme douteux	14 330 008,73	14 943 803,43
Provisions pour dépréciation	-136 987,00	-760 460,00
Titres	7 783 462,41	7 442 643,73
Titres de participation	253 145,98	252 787,30
Titres des entreprises liées	7 530 316,43	7 189 856,43
Operations de crédit-bail	2 481 402 447,77	2 287 232 946,44
Immobilisations louées	2 225 360 533,52	2 129 944 109,45
Immobilisations brutes	3 100 752 356,10	2 863 459 754,75
Amortissements et provisions spéciales	-893 433 010,49	-750 085 907,02
Provisions pour dépréciation	-6 030 243,76	-9 384 594,75
Participations dans des SCI	35 918,00	35 918,00
Avances aux SCI	24 035 513,67	25 918 938,47
Immobilisations temporairement non louées	4 349 999,56	4 320 033,35
Immobilisations brutes	7 500 000,00	7 500 000,00
Amortissements et provisions spéciales	-2 306 350,38	-1 875 966,59
Provisions pour dépréciation	-843 650,06	-1 304 000,06
Immobilisations en cours	194 464 554,09	101 565 383,14
Créances rattachées	57 227 360,60	51 403 420,50
Créances ordinaires	3 446 505,15	3 105 850,10
Créances à terme	47 534 655,11	42 451 942,03
Créances douteuses	2 971 690,19	3 041 724,26
Provisions pour dépréciation	-1 862 992,18	-2 061 279,91
Interventions en SCI	1 129 088,24	906 283,44
Produits à recevoir	4 008 414,09	3 958 900,58

Autres opérations de location	3 824 551,72	3 603 321,60
Immobilisations	3 500 000,00	3 008 999,99
Immobilisations brutes	6 756 796,30	6 756 796,30
Amortissements	-2 597 027,67	-2 390 136,82
Provisions pour dépréciation	-659 768,63	-1 357 659,49
Immobilisations en cours	0,00	0,00
Créances rattachées	324 551,72	594 321,61
Créances ordinaires	0,00	0,00
Créances douteuses	1 120 551,72	1 159 321,61
Provisions pour dépréciation	-796 000,00	-565 000,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
Immobilisations d'exploitation	86 862,94	276 727,33
Matériel et mobilier	8 182 153,07	8 201 866,57
Amortissements	-8 095 290,13	-7 925 139,24
Autres actifs	24 051 981,80	21 046 434,64
Dépôts versés	511 880,49	422 486,31
T.V.A.	7 178 483,05	9 448 083,58
Autres impôts et taxes	9 997 870,47	6 175 303,87
Divers	6 363 747,79	5 000 560,88
Comptes de régularisation	65 618,02	354 489,97
Charges comptabilisées d'avance	65 618,02	354 489,97
Produits à recevoir	0,00	0,00
Total actif	2 578 175 036,09	2 386 622 226,37

Passif	31/12/2015	31/12/2014
Dettes envers les établissements de crédit	2 195 360 451,63	2 051 397 131,10
Comptes ordinaires	35 175 017,86	0,00
Partenaires financiers	12 373 424,56	9 323 372,19
Comptes et emprunts à terme	2 145 751 214,78	2 039 558 075,45
Dettes rattachées	2 060 794,43	2 515 683,46
Comptes créditeurs de la clientèle	207 292 501,83	170 560 424,28
Comptes ordinaires	12 656 558,83	17 983 834,59
Comptes à terme	194 635 943,00	152 576 589,69
Autres passif	37 081 525,20	31 355 945,60
Dépôts de garantie	8 503 110,38	9 373 370,11
T.V.A	8 742 449,35	7 196 598,67
Autres impôts et taxes	10 622 348,64	7 417 298,06
Personnel et organismes sociaux	332 721,58	267 541,99
Fournisseurs travaux immobiliers	4 890 287,39	4 145 966,82
Fournisseurs autres	137 714,90	406 723,65
Divers	3 852 892,96	2 548 446,30
Comptes de régularisation	13 735 770,66	13 479 463,35
Produits constatés d'avance sur crédit-bail	2 068 940,39	2 056 002,26
Produits constatés d'avance autres	554 893,00	174 888,00
Charges à payer	11 111 937,27	11 248 573,09
Provisions pour risques et charges	541 056,31	995 564,39
Avantages à long terme du personnel	249 700,00	234 021,00
Autres risques et litiges	291 356,31	761 543,39

Subventions et aides fiscales reçues	1 738 996,67	2 086 502,42
Subventions et aides fiscales reçues	4 987 109,79	4 987 109,79
Réintégrations au compte de résultat	-3 248 113,12	-2 900 607,37
Fonds pour risques bancaires généraux	0,00	0,00
Capital	72 779 344,00	72 779 344,00
Primes d'émission	21 718 083,13	21 718 083,13
Prime d'émission	21 718 083,13	21 718 083,13
Prime de fusion	0,00	0,00
Réserves	7 412 257,14	7 412 257,14
Réserve légale	7 412 257,14	7 412 257,14
Report à nouveau	54 206,71	6 039,91
Résultat en instance d'affectation	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	20 460 842,81	14 831 471,05
Total passif	2 578 175 036,09	2 386 622 226,37

Hors-bilan	31/12/2015	31/12/2014
Engagements donnés :		
Ouvertures de crédits confirmés	520 952 930,35	196 701 622,41
Crédit-bail	520 952 930,35	196 701 622,41
Prêts	0,00	0,00
Opérations de couverture	907 001 287,58	617 363 573,44
Swaps de taux	907 001 287,58	617 363 573,44
Cap	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Garantie sur emprunts	240 589 529,42	0,00
Total des engagements donnés	1 668 543 747,35	814 065 195,85
Engagements reçus :		
Accords de refinancement	482 079 161,84	186 648 812,69
Etablissements de crédit	465 975 965,68	166 862 663,00
Clientèle	16 103 196,16	19 786 149,69
Garanties pour crédits distribués à la clientèle	299 003 512,30	239 867 660,06
Garanties reçues du groupe	299 003 512,30	239 867 660,06
Autres garanties	0,00	0,00
Opérations de couverture	907 001 287,58	617 363 573,44
Swaps de taux	907 001 287,58	617 363 573,44
Cap	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Total des engagements reçus	1 688 083 961,72	1 043 880 046,19

II. — Compte de résultat.

(En euros)

	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts et produits assimilés	1 008 273,18	2 241 708,75
Opérations avec les établissements de crédit	455 988,66	735 460,47
Opérations avec la clientèle	552 284,52	1 506 248,28
Provisions pour dépréciation sur créances de prêt - Etabl. de crédit	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation sur encours de prêts - Etabl. de crédit	0,00	0,00

Provisions pour dépréciation sur créances de prêts - clientèle	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation sur encours de prêt - clientèle	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilés	-40 141 630,89	-46 303 963,99
Opérations avec les établissements de crédit - Intérêts	-36 026 170,67	-42 050 390,82
Opérations avec les établissements de crédit - Commissions	0,00	0,00
Opérations avec les établissements de crédit - Garanties	-1 993 832,97	-1 937 680,57
Opérations avec les établissements de crédit - Commissions d'apport	0,00	0,00
Opérations avec les établissements de crédit - Autres commissions	-50 099,36	-55 634,90
Opérations avec la clientèle	-2 071 527,89	-2 260 257,70
Produits sur opérations de crédit-bail	239 491 290,17	232 648 351,02
Loyers et assimilés	237 480 479,76	228 697 446,21
Subventions	347 505,75	349 148,20
Indemnités de résiliation	0,00	0,00
Autres produits	82 991,55	169 010,92
Garanties sur contrats de crédit-bail	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation des immeubles	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation sur créances	0,00	0,00
Résultat des SCI	1 129 088,03	906 039,01
Plus-values de cession	451 225,08	2 526 706,68
Résultat de cession	0,00	0,00
Charges sur opérations de crédit-bail	-175 649 893,37	-165 455 916,04
Dotations aux amortissements	-172 306 711,09	-163 030 008,62
Dotations et reprise sur provisions spéciales	-3 187 079,36	-1 752 282,82
Charges sur immeubles, nettes des produits répercutés	-156 102,77	-673 624,93
Moins-values de cession	-0,15	0,33
Produits sur opérations de location simple	539 958,22	645 255,65
Loyers	539 958,22	645 255,65
Autres produits	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation des immeubles	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation sur créances	0,00	0,00
Plus-values de cession	0,00	0,00
Charges sur opérations de location simple	-207 264,00	-314 538,73
Dotations aux amortissements	-206 890,85	-313 242,09
Charges sur immeubles	-373,15	-1 296,64
Moins-values de cession	0,00	0,00
Revenus des titres à revenu variable	45 023,22	60 027,04
Titres de transaction	0,00	0,00
Titres de participation	0,00	0,00
Titres des entreprises liées	45 023,22	60 027,04
Commissions (produits)	18 219 638,59	14 262 308,83
Commissions de gestion	10 504 849,77	11 743 301,48
Commissions d'arrangement et assimilées	7 714 788,82	2 519 007,35
Commissions (charges)	0,00	0,00
Commissions de gestion	0,00	0,00
Commissions de garantie	0,00	0,00
Commissions d'apport	0,00	0,00
Commissions diverses	0,00	0,00
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	0,00	0,00

Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	0,00	0,00
Titres de transaction	0,00	0,00
Opérations de change	0,00	0,00
Autres produits d'exploitation bancaire	2 593,40	7 306,04
Autres produits de gestion	2 593,40	7 306,04
Autres charges d'exploitation bancaire	-86 301,85	-0,00
Produit net bancaire	43 221 686,67	37 790 538,57
Charges générales d'exploitation	-17 409 835,09	-18 521 738,13
Charges de personnel	-5 325 091,84	-4 394 634,35
Impôts et taxes	-2 124 811,75	-2 848 140,83
Rémunérations d'intermédiaires	-1 417 063,65	-1 057 241,90
Services extérieurs fournis par des sociétés du groupe	-7 012 069,72	-8 857 620,45
Autres services extérieurs	-1 538 522,04	-1 370 894,73
Charges d'exploitation refacturées	7 723,91	6 794,13
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-170 150,89	-234 075,12
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	-170 150,89	-234 075,12
Résultat brut d'exploitation	25 641 700,69	19 034 725,32
Coût du risque	4 696 871,52	2 866 229,10
Provisions pour dépréciation sur créances de prêts	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation sur encours de prêts	802 757,60	1 559 084,00
Provisions pour dépréciation sur créances de crédit-bail	-15 772,45	712 781,91
Provisions pour dépréciation sur immobilisations de crédit-bail	2 988 487,43	-680 623,49
Provisions pour dépréciation sur créances de location simple	-231 000,00	-565 000,00
Provisions pour dépréciation sur immobilisations de location simple	697 890,86	313 242,08
Avantages à long terme du personnel	-15 679,00	-45 940,00
Autres risques et litiges	470 187,08	1 572 684,60
Résultat d'exploitation	30 338 572,21	21 900 954,42
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	340 460,00	-9 000,00
Titres des entreprises liées	340 460,00	-9 000,00
Immobilisations d'exploitation	0,00	0,00
Résultat courant avant impôt	30 679 032,21	21 891 954,42
Résultat exceptionnel	1 258,07	5 736,55
Charges et produits exceptionnels	1 258,07	5 736,55
Impôt sur les bénéfices	-10 219 447,47	-7 066 219,92
Impôt sur les sociétés	-10 219 447,47	-7 066 219,92
Impôt différé	0,00	0,00
Dotations/reprise de provisions réglementées	0,00	0,00
Provisions pour risque global de crédit-bail	0,00	0,00
Résultat net	20 460 842,81	14 831 471,05

Tableau présenté en euros. Les montants positifs correspondent à des produits, les montants négatifs représentent des charges

III. — Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires et sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015, soit un bénéfice net enregistré à la clôture, s'élevant à 20 460 842,81 euros, augmente du report à nouveau pour un montant de 54 206,71 euros de la manière suivante :

Résultat net de l'exercice	20 460 842,81 euros
----------------------------	---------------------

Augmenté du report à nouveau antérieur	54 206,71 euros
Résultat à affecter	20 515 049,52 euros
Répartition :	
Dividende SICOMI	727 793,44 euros
Dividende du secteur taxable	19 741 397,06 euros
Report a nouveau crédateur	45 859,02 euros
Total	20 515 049,52 euros

Le dividende net par action s'établit à 4,50 euros par action provenant :

— A hauteur de 0,16 euro par action, pour les actionnaires y ayant droit, des bénéfices du secteur SICOMI, ne donnant pas droit au régime des sociétés mères-filiales.

— A hauteur de 4,34 euros par action, pour les actionnaires y ayant droit, des bénéfices du secteur taxable, ouvrant droit au régime des sociétés mères-filiales. Le dividende sera détaché le 30 juin 2016.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le Président rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

— Au titre de l'exercice 2014 : 3,25 euros par action

— Au titre de l'exercice 2013 : 4,20 euros par action

— Au titre de l'exercice 2012 : 2,26 euros par action

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pouvoirs pour effectuer les formalités

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

IV. — Annexes aux comptes individuels.

Principes, règles et méthodes comptables.

GENEFIM est une entreprise du secteur bancaire agréée en tant qu'établissement de crédit.

La présente annexe est une partie indissociable des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Les comptes annuels sont exprimés en euros. Selon l'importance des postes concernés, les commentaires de l'annexe peuvent être exprimés euros (€), en milliers (K€) ou en millions d'euros (M€).

Le total du bilan composant ces comptes annuels est de 2 578 175 036 € avant répartition.

Le produit net bancaire inclus dans le compte de résultat composant ces comptes annuels est de 43 221 687 €.

Le résultat net de l'exercice est de 20 460 843 €.

Principes comptables et méthodes d'évaluation. — Les comptes annuels de GENEFIM S.A. sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, sous réserve des adaptations prévues par le règlement N° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Les comptes sont établis dans le respect des règles de prudence et de permanence des méthodes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

Comptes de la succursale espagnole. — La succursale de Généfim en Espagne réalise des opérations de crédit-bail immobilier. Les déclarations réglementaires espagnoles sont établies par un cabinet d'expertise comptable local. Conformément aux règles comptables, les comptes de la succursale sont intégrés aux comptes de Généfim et les comptes de liaison ou réciproques sont soldés.

Immobilisations. — Les immobilisations louées en crédit-bail sont amorties comme suit :

Pour les dossiers entrant dans le cadre des opérations bénéficiant du régime de faveur SICOMI, les amortissements fiscaux, éventuellement complétés par les provisions pour amortissement financier complémentaire, sont calculés de manière à couvrir, au minimum, l'amortissement financier compris dans le loyer.

Pour les opérations antérieures à 1996 qui ne bénéficient pas du régime SICOMI (bureaux de 1991 à 1995), l'amortissement est pratiqué sur 25 ans en mode linéaire.

Pour les opérations relevant de la réglementation 1996, GENEFIM a opté pour le régime d'amortissement financier. La durée d'amortissement des immobilisations est égale à la durée du contrat du crédit-bail, et la dotation de chaque exercice est égale à la fraction du loyer qui correspond à l'amortissement du capital engagé (instruction 4FE/44 du 12 décembre 1995 et art 39c modifié du 30 décembre 1999).

Conformément à l'ANC 2014-03 sur la comptabilisation des actifs et leurs modalités d'amortissement et sur les conséquences de l'exclusion des contrats de location de son champ d'application, il n'y a eu aucun changement de méthode concernant les modes ou les plans d'amortissement en 2015. La charge de renouvellement/remplacement incombant au crédit-preneur, Généfim n'applique pas la méthode des composants.

Encours douteux. — Conformément au règlement 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables, relatif au traitement comptable du risque de crédit, Généfim a mis en place un suivi des encours restructurés et des encours douteux compromis.

Les encours sont déclassés en encours douteux dès lors qu'il existe un impayé depuis au moins 6 mois ou dès lors qu'ils sont porteurs d'un risque de crédit avéré.

Lors de la résiliation d'un contrat, l'encours douteux est classé en encours douteux compromis. Par ailleurs, à chaque clôture, tout encours douteux de plus d'un an, est systématiquement réexaminé pour un déclassement en encours douteux compromis.

Aucune comptabilisation d'intérêts n'est effectuée sur les contrats classés en encours douteux compromis.

Par ailleurs, Généfim n'a pas d'encours restructurés à des conditions hors marché.

Dépréciation et autres provisions. — Les dépréciations sur titres de participation sont calculées par différence entre leur prix d'acquisition figurant au bilan et la valeur d'utilité à l'inventaire. Celle-ci est déterminée par un calcul d'actif net corrigé de l'entité détenue.

Les dépréciations pour créances douteuses ont été déterminées dossier par dossier. Elles couvrent toutes les créances clients dont le règlement, dans des délais raisonnables, apparaît incertain.

Pour la location simple, les dépréciations sont constituées sous déduction du dépôt de garantie.

Pour les contrats présentant un risque de crédit ou de non levée d'option, des dépréciations d'actifs immobilisés sont constatées afin de prendre en compte les évolutions du marché.

Les dépréciations sont déterminées en fonction d'une évaluation ligne à ligne des immeubles, sur la base d'une valeur de marché.

Provision pour médaille du travail : L'évaluation de la provision est déterminée par un cabinet d'actuares sous contrat avec le groupe SG.

Engagements de retraite. — L'évaluation des engagements de fin de carrière est déterminée par un cabinet d'actuares sous contrat avec le groupe SG.

Opérations sur les instruments financiers à terme. — Les opérations de couverture, portant sur des instruments financiers à terme de taux, sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements du Comité de Réglementation Bancaire et des instructions de la Commission Bancaire.

Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits dans les comptes hors bilan pour la valeur nominale des contrats. Les charges et produits relatifs aux swaps utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément ou un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et des charges sur les éléments couverts.

Notes sur le bilan.

A. Créances sur les établissements de crédits. — Ce poste est essentiellement composé des comptes bancaires qui se montent à 13,0 M€ et de créances à recevoir de nos partenaires financiers sur les opérations en indivision pour 3,5 M€.

La rubrique Créances douteuses concerne les avances de fonctionnement consenties au GIE JEUNES BOIS pour 0,9 M€. Ces avances sont provisionnées à 100 %.

B. Les créances sur la clientèle. — Les créances sur la clientèle se montaient 45,5 M€ en 2014.

Pour 2015, créances saines représentent 30,3 M€, elles ce poste comprend notamment :

Les prêts aux SPV allemands pour 12,3 M€ ;

Les prêts liés à des opérations situées en France pour 12,9 M€ ;

Les prêts liés à des opérations situées en Espagne pour 5,1 M€.

Les créances douteuses représentent 14,3 M€, elles portent sur des prêts aux SPV allemands.

C. Titres :

Titres détenus	Valeur comptable brute	Valeur inventaire	Ecart sur titres
Titres de participation			
S.A. Oseo	1 606	1 606	
S.A. Sophia Bail	12 428 456	7 781 456	-4 647 000
G.I.E. Les Jeunes Bois	251 540	0	-251 540
Gmbh et Co Kg Podes	100	100	
Gmbh et Co Kg Podes 2	100	100	
Gmbh et Co Kg Podes 3	100	100	
Gmbh et Co Kg Akrun	100	100	
Total	12 682 002	7 783 462	-4 898 540

L'activité de Sophia-Bail consiste à exploiter un portefeuille de crédit-bail en extinction.

Depuis décembre 2015 Généfim détient la totalité du capital de Sophia-bail.

D. Immobilisations de crédit-bail et de location simple:

— Valeurs brutes :

(Tableau en euros)

Solde au 01/01/2015	3 005 236 791
Investissements de l'exercice	392 287 820
Dossiers transférés en location simple	0
Dossiers transférés en TNL	0
Cessions de l'exercice	-62 096 048
Dossiers Location Simple provenant du CBI	0
Dossiers TNL provenant du CBI	0
Participation S.C.I.	0
Avances S.C.I.:nouveaux prêts - remboursements	-1 883 425
Solde au 31/12/2015	3 333 545 138

— Immobilisations de crédit-bail et de location simple nettes d'amortissements et de provisions pour dépréciations :

(Tableau en euros)

	31/12/2015		31/12/2014	
	Montant en €	Nombre d'opérations	Montant en €	Nombre d'opérations
Opérations en service	2 201 289 102	858	2 103 989 253	843
Titres et avances SCI	24 071 432	5	25 954 856	5
Sous-total immobilisations en service	2 225 360 534		2 129 944 109	
Opérations en cours de construction	194 464 554	32	101 565 383	18
Opérations location simple	3 500 000	1	3 009 000	1
Opération TNL	4 350 000	1	4 320 033	1
Total	2 427 675 087	897	2 238 838 526	868

E. Amortissements et dépréciations sur immobilisations de crédit-bail et de location simple :

(Tableau en euros)

	Montant au 01/01/2015	Dotations	Reprises vente	Virement de poste à poste	Montant au 31/12/2015
Opérations de crédit-bail					
Amortissement des immobilisations	739 972 899	172 306 711	-31 340 532		880 939 077
Provisions spéciales	11 988 976	3 187 079	-375 771	0	14 800 284
Provisions pour dépréciation	10 688 595		-3 814 701	0	6 873 894
Sous-total CB	762 650 469	175 493 790	-35 531 004	0	902 613 255
Opérations de locations					
Amortissement location simple	2 390 137	206 891		0	2 597 028
Provisions pour dépréciation LS	1 357 659		-697 891	0	659 769
Sous-total L.S	3 747 796	206 891	-697 891	0	3 256 796
Total	766 398 266	175 700 681	-36 228 895	0	905 870 052

F. Créances rattachées. — Les créances sont présentées à l'actif toutes taxes comprises et pour leur montant net de dépréciation.

Les créances à long terme sont constituées par les compte-courants locataires débiteurs pour 45,4 M€ et par les moratoires de paiement pour 2,1 M€.

Le poste de créances "interventions en S.C.I." enregistre la quote-part du résultat 2015 des S.C.I. de crédit-bail revenant à GENEFIM.

Tableau des créances et concours douteux :

(Tableau en euros)

	Clients et encours douteux			Provisions	
	Stock au 01/01/2015	Variation 2015	Stock au 31/12/2015	Dépréciations au 31/12/2015	Taux de couverture
Prêts aux établissements de crédit	5 861 213	-4 994 524	866 689	866 689	100,00 %
Sous-total			866 689		
Prêts à la clientèle	14 760 539	-623 474	14 137 065	136 987	0,97 %
Créances douteuses	2 345 698	-2 152 754	192 944	0	0,00 %
Sous-total			14 330 009		
Crédit-bail					
Créances ordinaires et comptes					
Et courants					
Créances douteuses	2 783 673	188 017	2 971 690	1 847 239	62,16 %
Créances douteuses compromises	214 041	-214 041	0	0	0,00 %
Indemnités de résiliation	-0,00	-0,00	0	-0,00	
Total CB	2 997 714	-26 024	2 971 690	1 847 239	
Location simple					
Créances douteuses	1 159 322	-38 770	1 120 552	796 000	71,04 %
Créances douteuses compromises	0	0	0	0	
Total LS	1 159 322	-38 770	1 120 552	796 000	
Total	27 124 486	-7 835 546	19 288 940	3 646 915	

La couverture des créances douteuses de location simple est calculée hors dépôts de garantie de nos locataires.

Tableau de variation des provisions pour dépréciations sur créances :

	Provision au 01/01/2015	Dotations 2015	Reprise sur dépréciations de l'exercice devenue sans objet	Reprise sur dépréciations de l'exercice créances irrecup	Solde au 31/12/2015
Prêt					
Prêts aux établissements de crédit	3 843 000	72 255	251 540	2 797 026	866 689
Prêts à la clientèle	760 460	0	623 473	0	136 987
Total prêt	4 603 460	72 255	875 013	2 797 026	1 003 676
Crédit-bail					
Créances ordinaires et comptes courants					
Créances douteuses	1 847 239	109 910	94 157		1 862 992
Créances douteuses compromises	214 041	0		214 041	0
Total CB	2 061 280	109 910	94 157	214 041	1 862 992
Location simple					
Créances ordinaires douteuses	565 000	231 000			796 000
Total	7 229 740	413 165	969 170	3 011 067	3 662 668

G. Autres actifs. — Ce poste comprend essentiellement :

— La TVA en attente d'exigibilité pour 7,2 M€ dont 7,1 M€ de TVA afférente aux créances sur les comptes courants locataires ;

— Les créances d'impôts et taxes pour 10,0 M€, dont 7,2 M€ d'acomptes d'impôt sur les sociétés et 2,1 M€ de TVA récupérable début 2016 en Espagne ;
La rubrique « divers » pour 6,4 M€ regroupe principalement les provisions versées sur les charges de copropriété pour 4,8 M€ et la quote-part d'impayés revenant aux partenaires financiers sur les contrats en indivision pour 1,0 M€

H. ?

I. Endettement :

— Structure des capitaux empruntés :

	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts établissement de crédit	387 350 430	634 157 509	1 124 243 275	2 145 751 215
Emprunts clientèle	16 681 422	71 295 346	106 659 176	194 635 943
Total	404 031 852	705 452 855	1 230 902 451	2 340 387 158

Dettes envers des établissements de crédit :

Le financement de l'activité est souscrit auprès du groupe SOCIETE GENERALE, il représente 2 147,8 M€

(principal 2 145,8 M€ et cours 2,0 M€).

Ce poste comprend également les dettes envers les partenaires des opérations en syndication pour 12,4 M€ et des comptes à vue pour 35,2 M€. L'utilisation du découvert bancaire par GENEFIM est une souplesse devenue plus accessible car depuis le 1^{er} octobre GENEFIM n'est plus remettante du ratio de liquidité sur base solo. GENEFIM fait dorénavant partie d'un sous-groupe de liquidité SOCIETE GENERALE.

La masse des emprunts remboursés dans l'exercice s'élève à 726,9 M€.

Les emprunts souscrits dans l'exercice représentent 833,1 M€.

Le montant des intérêts courus non échus sur emprunts auprès des établissements de crédit s'élève à 2,1 M€ à la clôture de l'exercice.

Comptes créditeurs de la clientèle :

Pour certaines opérations de crédit-bail, il est demandé au preneur de financer partiellement l'investissement. Ces avances-preneurs sont présentées en Comptes à terme et se montent à 194,6 M€ contre 152,6 M€ à fin 2014.

Les autres dettes envers la clientèle sont constituées par les soldes clients temporairement créditeurs pour 12,7 M€.

J. Autres passifs. — Ce poste est composé pour l'essentiel de :

— Dépôts de garantie reçus dans le cadre d'opérations de CBI pour 8,5 M€ reçus de BFCOI, filiale du groupe SOCIETE GENERALE.

— TVA pour 8,7 M€, dont 8,1 M€ au titre des factures émises non encore encaissée ;

— Dettes d'impôts et taxes : 10,6 M€ dont 9,8 M€ au titre de l'impôt société de l'exercice,

— Comptes fournisseurs d'immobilisations pour 4,9 M€ ;

— La rubrique Divers pour 3,9 M€ comprend principalement les provisions sur charges de copropriétés appelées aux locataires à hauteur de 3,8 M€.

K. Comptes de régularisations. — Les loyers de crédit-bail facturés d'avance représentent 2,1 M€. Les autres comptes de régularisation pour 1,0 M€ concernent les courus sur charges à payer concernant les impôts d'exploitation, les charges salariales et sociales et les frais répercutés par le groupe.

Les charges à payer pour 11,1 M€ concernent les charges qui se rattachent à l'exercice 2015 mais qui n'ont pas encore été appelées ou facturées : services fournis par des sociétés du groupe, impôts et taxes d'exploitation, charges sociales du 4^{ème} trimestre.

L. Provisions pour risques et charges. — Le stock de provisions pour risques et charges est constitué d'une part par les avantages à long terme du personnel GENEFIM (provision pour retraite et médaille du travail pour 0,2 M€), et d'autre part par :

— Une provision pour litige sur frais de personnel pour 0,1 M€ ;

- Une provision pour risque sur immeuble Charenton (contrat de CBI résilié) pour 0,2 M€ ;
- Une provision pour congés CET pour 0,03 M€.

M. Capital et réserves. — Tableau des capitaux propres :

	Montant 2014	Augmentation	Diminution	Montant 2015
Capital	72 779 344	0	0	72 779 344
Primes	21 718 083	0	0	21 718 083
Prime d'émission	21 718 083	0	0	21 718 083
Prime de fusion	0	0	0	0
Réserves	7 412 257	0	0	7 412 257
Réserve légale	7 412 257	0	0	7 412 257
Réserve spéciale des plus-values à long terme	0	0	0	0
Réserve générale	0	0	0	0
Autres réserves	0	0	0	0
Report à nouveau	6 040	48 167	0	54 207
Résultat de l'exercice	14 831 471	20 460 843	14 831 471	20 460 843
Total	116 747 195	20 509 010	14 831 471	122 424 734

Le capital est composé de 4 548 709 actions de 16 EUROS
 Le résultat 2014 a été distribué conformément à la décision de l'AGO du 27 mai 2015.
 Le résultat par action de l'exercice 2015 s'élève à 4,50 €

Notes sur le hors-bilan.

N. Engagements donnés et reçus. — Les engagements de financement de crédit-bail donnés par GENEFIM, nets des décaissements déjà effectués, s'établissent à 521,0 M€.

Les engagements sur couvertures de taux sont souscrits auprès de SG et liés aux contrats de crédit-bail. Le notionnel couvert s'établit à 907,0 M€ en 2015. En 2015, une convention a été passée entre GENEFIM et SOCIETE GENERALE aux termes de laquelle GENEFIM apporte certaines de ses créances de crédit-bail en garantie à la SOCIETE GENERALE pour couvrir le risque de non remboursement des emprunts. La garantie apportée représente 240,6 M€ à fin 2015.

Les accords reçus de SOCIETE GENERALE sur des refinancements à mettre en place se montent à 466,0 M€ et les accords de financement reçus de la clientèle (avances preneurs) représentent 16,1 M€.

Les engagements reçus de SOCIETE GENERALE pour garantir certaines opérations de crédit-bail représentent 299,0 M€ d'encours.

Notes sur le compte de résultat.

Les paragraphes renvoient aux numéros de postes du compte de résultat.

1. Intérêts et produits assimilés. — Ce poste enregistre les revenus sur prêts pour 0,6 M€ et les intérêts reçus des établissements de crédit 0,5 M€.

Les intérêts reçus des établissements de crédit regroupent :

- une rémunération de 0,08 M€ perçue au titre de la garantie apportée sur les emprunts ;
- les produits reçus de SOCIETE GENERALE en matière de couvertures de taux pour 0,4 M€ (soutles positives).

2. Intérêts et charges assimilés. — Ce poste est constitué par :

Les intérêts versés à SOCIETE GENERALE pour 36,0 M€ :

Charges d'intérêt des comptes et emprunts pour 20,8 M€,

Indemnité de remboursement d'emprunt par anticipation pour 1,3 M€ ;

Charges versées à SOCIETE GENERALE sur couvertures de taux pour 13,9 M€ (soutles négatives).

3. Produits des opérations de crédit-bail. — Les loyers représentent la part la plus importante du poste avec 237,5 M€

Les plus-values sur levées d'option de crédit-bail ont représenté 0,5 M€ pour les contrats GENEFIM et 0,4 M€ pour un contrat logé dans une filiale SCI (cette plus-value est comprise dans la rubrique Résultat des SCI).

Le résultat des SCI revenant à GENEFIM se monte à 1,1 M€

4. Charges sur opérations de crédit-bail. — Ce poste enregistre les dotations aux amortissements pour 172,3 MEUR, complétées par les dotations aux provisions spéciales pour 3,2 M€, soit un total de 175,5 M€.

GENEFIM ayant opté pour le régime dérogatoire d'amortissement financier, le montant des dotations aux amortissements et provisions spéciales est égal à la composante capital du loyer facturé aux preneurs.

Les charges d'immeubles non répercutées sur les locataires (locaux vacants) représentent 0,2 M€.

6. Charges sur opérations de location simple. — Ce poste est essentiellement constitué par les dotations aux amortissements sur un immeuble recommercialisé en location simple.

7. Revenus des titres à revenu variable. — Les revenus enregistrés concernent les dividendes reçus de la S.A. Sophia-bail pour 0,05 M€.

8. Commissions (produits). — Ce poste est composé de commissions acquises à mesure que les services sont fournis, et de commissions acquises lors de l'exécution d'un acte important et ponctuel.

Commissions acquises à mesure que les services sont fournis :

- Gestion des opérations de crédit-bail en syndication pour 0,2M€
 - Gestion de portefeuilles de crédit-bail pour compte de tiers pour 0,2 M€
 - Gestion de portefeuilles de crédit-bail pour compte de sociétés du groupe pour 10,5 M€
- Commissions liées à des actes ponctuels enregistrées en totalité dans l'exercice :
- Structuration et syndication de certaines opérations de crédit-bail pour 3,0 M€
 - Placement auprès de SG d'opérations de couverture de taux pour 4,5 M€

Charges générales d'exploitation :

- Charges de personnel :

	Effectifs		Charges de personnel	
	31/12/2015	31/12/2014	2015	2014
Salariés GENEFIM	64	52	5 317 368	4 387 840
Dont cadres	38	31		
Dont employés	26	21		
Personnel détaché par S.G.	45	52	4 136 862	4 662 956
Dont cadres	33	32		
Dont employés	12	20		
Personnel détaché par CDN	3	3	271 348	101 246
Dont cadres	0	0		
Dont employés	3	3		
Total	112	107	9 725 578	9 152 042
Dont cadres	71	63		
Dont employés	41	44		

La rémunération enregistrée en 2015 comprend une provision pour rémunération variable à verser en 2016.

Les impôts et taxes concernent l'activité générale de Généfim et comprennent :

- 0,4 M€ au titre de la Contribution sociale
- 1,4 M€ au titre de la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE). Ce montant comprend 0,6 M€ de rappel CVAE suite à un contrôle fiscal intervenu en 2015. Ce montant avait donné lieu à la constitution d'une provision pour risque fiscal lors des exercices antérieurs, la reprise de provision est intervenue en 2015 et elle est présentée en Coût du risque.
- 0,2 M€ de TVA non récupérable

Les rémunérations d'intermédiaires comprennent :

- 0,9 M€ au titre de la location des locaux d'exploitation,
- 0,3 M€ d'honoraires commissaires aux comptes. Les honoraires liés au contrôle légal des comptes de l'exercice 2015 de Généfim représentent un montant de 104,9 K€ et celui du portefeuille géré un montant de 152 K€.

Services fournis par le groupe pour 7,0 M€. Sont regroupés sous cette rubrique :

- Les frais de personnel refacturés par SG et CDN pour 4,4 M€,
- Les frais informatique SG pour 1,6 M€,
- Les frais de fonctionnement SG, y compris SG Madrid, pour 0,8 M€
- Les frais du service des titres SG pour 0,2 M€

Autres services extérieurs pour 1,5 M€. Cette rubrique comprend notamment :

- les charges de copropriété des locaux d'exploitation pour 0,4 M€ ;
- les assurances d'exploitation pour 0,4 M€ ;
- les frais de conseils et d'assemblées pour 0,1 M€ ;
- la cotisation au fond de garantie FRU pour 0,2 M€.

18. Coût du risque. — Toutes les variations de provisions ainsi que les pertes sur irrécouvrables sont présentées en coût du risque.

Le coût du risque 2015 fait apparaître un résultat positif de 4,7 M€.

Le coût du risque sur les activités de GENEFIM se traduit par un produit de 4,2 M€, réparti de la façon suivante :

- Activité de crédit-bail : reprise nette de provisions pour 3,0 M€, dont 2,2 M€ sur l'Espagne.
- Activité Prêt : reprise nette de provisions pour 0,8 M€, dont 0,6 M€ sur l'Allemagne. Une perte de 2,8 M€ (couverte par provision) a été enregistrée à la suite de l'abandon de créances sur le prêt consenti au GIE JEUNES BOIS ;
- Activité location simple (1 immeuble à Avignon) : reprise nette de provisions pour 0,5 M€.

20. Gains et pertes sur actif immobilisé. — Le stock de provision pour dépréciation des titres Sophia-bail a fait l'objet d'une reprise de dotation de 592 K€ en 2015.

23. Impôt sur les sociétés. — Le régime fiscal de Généfim au regard de l'impôt sur les sociétés varie selon que les bénéficiaires sont retirés d'opérations de crédit-bail SICOMI, de crédit-bail fiscalisé ou de location simple.

Conformément aux instructions de l'administration fiscale, GENEFIM a ventilé entre les différents secteurs les profits qu'elle a réalisés, en affectant à ceux-ci les frais qui leur incombent et en répartissant les frais et charges communs entre profits imposables et profits exonérés.

La prise en compte des charges communes pour la détermination du bénéfice imposable est effectuée sur la base du rapport entre d'une part le montant des loyers du secteur concerné et, d'autre part le montant total des loyers de location simple, de crédit-bail et des revenus de gestion de portefeuille de crédit-bail immobilier « pour le compte de tiers ».

Les loyers de crédit-bail sont retenus, tant au numérateur qu'au dénominateur de ce rapport, après déduction des dotations aux amortissements et provisions spéciales SICOMI.

L'imputation des frais financiers communs est effectuée selon le rapport existant entre la valeur nette comptable moyenne des immeubles situés dans le secteur taxable et celle des immeubles compris dans le secteur exonéré.

Pour l'exercice 2015, après application des principes exposés précédemment, le résultat fiscal du secteur taxable est bénéficiaire. L'impôt dû se monte à 9,8 M€.

Informations diverses.

Transactions avec les parties liées. — Généfim n'a pas conclu de transactions à des conditions hors marché avec des parties liées.

Jetons de présence. — Aucun jeton de présence rétribuant les administrateurs n'a été enregistré dans l'exercice 2015.

Evénements postérieurs à la clôture. — Aucun événement significatif susceptible de remettre en cause la situation au 31 décembre 2015 n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Renseignements concernant les filiales et participations :

Nom de la société	Opération correspondante	Capital	% De capital détenu	Valeurs en € des titres détenus	Avances aux S.C.I (*)	Résultat du dernier exercice clos	Chiffre d'affaire du dernier exercice écoulé	N° Siren
A) Détention à + de 50 %								
S.C.I. Naxou (1)	Novotel à Nancy	16 000	100,00	17 784	2 336 300	182 445	436 984	403 194 087
S.C.I. Vogre (1)	Novotel à Grenoble	16 000	99,90	15 984		727 079	876 261	403 193 022
S.C.I. Touldi (1)	Immeuble à usage de bureaux Location et crédit-bail immobilier	153	99,35	152	1 350 621	3 261	545 498	438 298 051
S.A Sophia Bail (1)	Le Naos White Reims White Centreda 3 Blagnac	4 501 182	100,00	12 428 456		-16 093	7 166 575	343 183 901
S.C.I. Reims gare (1)		1 000	99,90	999	8 592 846	95 867	984 765	494 106 420
S.C.I. Centreda (1)		1 000	99,90	999	13 313 156	120 435	1 816 008	494 818 339
B) Détention de 10 % à 50 %								
G.I.E. Les jeunes Bois (2) (3)	Imm. commercial et laboratoire Falkenberg à Düsseldorf	2 515 400	10,00	251 540		1 404 455	0	423 723 824
Gmbh Podes (4)	Berlin Mannheim	10 000	1,00	100		-8 582	1 030 450	
Gmbh Podes 2 (5)	Hanovre	10 000	1,00	100		-34 279	1 361 712	
Gmbh Podes 3 (4)	Munich	10 000	1,00	100		-140 231	872 129	
Akrun (6)		10 000	1,00	100				
Total				12 716 314	25 592 923	2 517 449		

(1) Siège social : 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris

(2) Siège social : 46/52 rue Arago 92800 Puteaux

(3) Le bail entre le GIE et son unique locataire a été résilié au 1er trimestre 2011

(4) Derniers bilans reçus 2012

(5) Vendu en 2012

(6) Dernier bilan reçu 2013

(*) Quote-part Généfim

Les fonds propres des filiales S.C.I. correspondent au capital.

Le montant des fonds propres de la S.A. Sophia-bail est de 7 774 712 euros.

Le montant des fonds propres du G.I.E. Les jeunes bois est de - 5 955 622 euros (exercice 2014).

Les comptes consolidés de GENEFIM sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes du groupe SOCIETE GENERALE, dont le siège se situe à : 29 boulevard Haussmann 75009 PARIS.

V. — Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.

(Exercice clos le 31 décembre 2015)

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

— le contrôle des comptes annuels de la société GENEFIM, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la justification de nos appréciations ;

— les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations. — En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels, votre société constitue des provisions pour couvrir les risques inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous

avons revu les processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques de non-recouvrement et leur couverture par des provisions individuelles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 9 mai 2016.

Les Commissaires aux Comptes :

Deloitte & Associés :

Laure Silvestre-Siaz ;

ERNST et YOUNG Audit:

Luc Valverde.

VI. — Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale :

En application de l'article R.225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Avec la société Sophia-Bail, filiale de votre société

Convention de gestion conclue le 31 janvier 2001 entre la société Sophia-Bail et votre société, aux termes de laquelle Sophia-Bail a confié à votre société la mission de gérer sur le plan commercial, administratif, technique et financier, l'ensemble des contrats composant l'encours actuel de Sophia-Bail en matière de crédit-bail immobilier.

Rémunération annuelle payable trimestriellement à terme échu se composant des quatre éléments suivants:

— 0,10 % des engagements nets de crédit-bail au 31 décembre de l'année précédente,

— € 3 353,88 (hors taxes) par dossier confié, existant au 31 décembre de l'année précédente,

— € 27 499,62 (hors taxes) de frais de dossier pour tout nouvel engagement se traduisant par une augmentation de l'encours existant,

— € 22 916,35 (hors taxes) par contentieux et par dossier généré sur les engagements au 31 décembre de l'année précédente.

Les montants de € 3 353,88 (hors taxes) et € 27 499,62 (hors taxes) sont indexés sur l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE ; indexation ne pouvant jouer qu'à la hausse.

L'indice de base est l'indice INSEE du 2^{ème} trimestre 2000 (1089) publié au JO.

L'indice de référence pour le calcul de la rémunération 2015 est celui du 2^{ème} trimestre 2014 (1648), ce qui porte la rémunération annuelle par dossier confié, existant au 31 décembre de l'année précédente à € 4 992,32 (hors taxes).

Il n'y a pas eu de dossiers contentieux gérés en 2015.

Le montant de la commission de gestion reçue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élève à € 73 526,07 (hors taxes).

2. Avec la société SOGEFIMUR, filiale de votre société

Convention de gestion conclue entre la société SOGEFIMUR et SOCOGEFI (reprise par votre société) du 7 décembre 1987.

Le montant de la commission de gestion reçue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élève à € 4 311 806.

3. Avec la société SOGEBAIL, filiale de votre société

Convention de gestion conclue entre la société SOGEBAIL et SOCOGEFI (reprise par votre société) du 26 décembre 1968 et ses avenants des 5 décembre 1969, 20 décembre 1973 et 1^{er} juin 1987 dans les droits desquels vient votre société.

Le montant de la commission de gestion reçue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élève à € 3 831 089,83.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 9 mai 2016.

Les commissaires aux comptes :

Deloitte & Associés :

Laure Silvestre-Siaz ;

ERNST et YOUNG Audit:

Luc Valverde.

VII. — Rapport de gestion.

Le rapport de gestion de la SA GENEFIM est disponible sur simple demande faite par écrit au siège social de la Société.

1603621